CONSEIL DE QUARTIER DU PLATEAU

CONSEIL DE QUARTIER DU PLATEAU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
24 mai 2016

Procès-verbal de la troisième assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier du Plateau tenue **le mardi 24 mai, au Centre de loisirs Saint-Mathieu, 1000, rue de Bar-le-Duc.**

PRÉSENCES :

M. Claude Pesant	Président
M[me] Louise Chabot	Vice-présidente
M[me] Diane Marion	Secrétaire
M. François Rouleau	Trésorier
M[me] Suzie Beaulieu	Administratrice
M. Frédéric Lessard	Administrateur
M. Sébastien Nadeau-Gauthier	Administrateur
M. Jean-François Ross	Administrateur
M[me] Joanne St-Laurent	Administratrice
M[me] Anne Corriveau	Conseillère municipale
M. Rémy Normand	Conseiller municipal

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M[me] Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques Arr. de Sainte-Foy-Sillery- Cap-Rouge
M[me] Lorraine Guay	Secrétaire de soutien

Deux citoyens sont présents.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

16-03-01	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19 h 00
16-03-02	Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 23 février	
16-03-03	Questions et commentaires du public	19 h 15
16-03-04	Suivi des dossiers ▪ Assignation des dossiers	
16-03-05	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 45
16-03-06	Fonctionnement ▪ Correspondance et information Précision concernant les correspondances avec la Ville ▪ Trésorerie	20 h 05
16-03-07	Divers	
16-03-08	Questions et commentaires du public	20 h 20
16-03-09	Levée de l'assemblée	20 h 30

16-03-01 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

M. Pesant ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à cette troisième rencontre de l'année du conseil de quartier du Plateau. Il présente le nouveau conseil d'administration qui compte plusieurs nouveaux membres.

Il lit ensuite l'ordre du jour.

On adoptera le procès-verbal du 26 avril qui a suivi l'AGA à la prochaine rencontre.

Dans Divers, M^{me} Marion propose de faire une résolution demandant l'ajout d'un trottoir du côté sud du chemin Sainte-Foy, entre la rue de Mésy et la rue de Rougemont.

Elle propose également de demander à la Ville l'aménagement d'un parc sur le chemin Sainte-Foy, sur le terrain vacant situé entre le CLSC et le Couche-Tard, avant la construction du projet prévu.

SUR UNE PROPOSITION de M^{me} Beaulieu appuyée par M. Sébastien Nadeau-Gauthier, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts.

16-03-02 Adoption et suivi du procès-verbal du 23 février 2016

RÉSOLUTION 16-03-01
Concernant le procès-verbal du 23 février 2016, sur UNE PROPOSITION de M^{me} Marion appuyée par M. Pesant, IL EST RÉSOLU unanimement de proposer son adoption.

16-03-03 Questions et commentaires du public

Il n'y a pas de questions ni de commentaires.

16-03-04 Suivi des dossiers

- **Assignation des dossiers**

M. Pesant nous dit que M^{me} Louise Chabot, qui s'est occupée du parc du Capitaine-Bernier, et s'intéresse au parc linéaire du Grand-Voyer et de la passerelle qui se trouve dans le même secteur, continuera de suivre ce dossier.

M^{me} Suzie Beaulieu, représentante du CQ pour la Table de concertation vélo, continuera de s'impliquer dans ce dossier.

M^{me} St-Laurent s'occupera du volet environnement et arbres.

M. Frédéric Lessard suivra le dossier de la sécurité des piétons à la sortie de la rue de Bourgogne et de l'autoroute Duplessis.

M. Jean-François Ross s'intéressera au Schéma d'aménagement et de développement (SAD).

M^{me} Marion propose ensuite de revoir ensemble le Tableau de suivi des dossiers résumant les sujets et les actions proposées. Certains dossiers sont réglés. M^{me} Marion va faire une mise à jour du tableau pour la rencontre de juin.

On conserve les actions suivantes:

Sécurité des piétons et des cyclistes:

- compléter les pistes cyclables existantes sur les artères Hochelaga et Nelson, 4-B et Chemin Ste-Foy.
- faire respecter les traverses de piétons;
- risque associé au virage à droite sur feu rouge à l'intersection Chemin Sainte-Foy et De Brabant;

Desserte du RTC:

- bonification de l'axe Nord-Sud
- organisation d'une rencontre sur le développement du réseau du RTC concernant les services offerts dans notre quartier;

Réaménagement d'une partie de l'autoroute Duplessis:

M^{me} Marion dit que le bruit causé par l'autoroute augmente sans cesse et que c'est une question de santé publique.

Qualité de l'air:

- politique de l'arbre: en cours

Habitat et économie

- favoriser une densification douce qui permet la mixité

Culture, loisirs et vie de quartier: à définir

16-03-05 Période d'information du conseil municipal

M^{me} Corriveau nous parle du webinaire qui permet de voir les séances d'information sur le SAD. La prochaine séance d'information aura lieu le 25 mai à midi. Il est possible de présenter un mémoire, même d'une page, les 16 et 17 juin au bureau de l'Arrondissement, route de l'Église.

M. Normand ajoute que le webinaire permet d'avoir l'essentiel du document en une heure. Plusieurs informations sont présentes sur le site web de la Ville.

M^{me} Lafond va vérifier s'il est possible de l'écouter en différé.

M^{me} Marion constate que les parcs sur le chemin Sainte-Foy sont peu nombreux et demande comment elle peut intervenir sur ce SAD et quelle est sa finalité.

M^{me} Lafond répond que le SAD détermine en amont les grandes orientations de l'aménagement du territoire, puis la règlementation du Plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville (PDAD), et enfin le règlement de zonage. M^{me} Marion pourrait cibler une préoccupation comme l'environnement et la verdure, par exemple.

M^{me} Corriveau nous informe qu'on pourra visiter les casernes de pompiers le 28 mai, fête mondiale du jeu.

M^{me} Corriveau a assisté au colloque de l'Union des municipalités du Québec du 16 au 18 mai dernier. La Ville de Québec a mérité un prix pour son application Copilote en transports, mobilité et voirie, qui permet de payer à distance une borne de stationnement.

M. Normand nous dit que la Ville a adopté le document Place aux arbres le 17 mai. On y indique les indices de canopée par quartier. La Ville souhaite augmenter l'indice de canopée de 32% à 35 % d'ici 10 ans. Le document est disponible sur le site web de la ville. La consultation a permis de voir que 81 % des gens sont en accord avec la vision. Les villes de Bordeau et Copenhague ont servi d'exemple, mais pas Toronto, qui a des objectifs différents.

À la question de M[me] St-Laurent, M. Normand répond qu'il y aura un suivi des mesures. On souhaite mettre en place une règlementation plus sévère, notamment en ce qui concerne l'abattage d'arbres.

M[me] St-Laurent se demande comment assurer la relève des arbres vieillissants.

M. Normand répond que ces préoccupations sont prises en compte dans le document. On vit avec l'héritage du passé et une succession d'écosystèmes avec lesquels il faut composer en adoptant une approche systémique.

M. Pesant demande quelles sont les mesures prévues pour les prochaines années.

M. Normand répond qu'il y a des interventions plus urgentes à faire mais on n'a pas les données quartier par quartier. Les mesures seront modulées quartier par quartier selon les critères du Service de l'environnement.

Le don d'arbres annuel va demeurer.

M[me] Chabot se demande pourquoi les commerçants et les propriétaires d'immeubles ne seraient pas sensibilisés au fait de planter des arbres?

M. Pesant demande si on plantera des arbres le long du sentier linéaire du Grand-Voyer qui est complètement dénudé?

M. Normand répond que cela est prévu par le promoteur qui veut s'investir dans le plan global de verdissement. Une séance de consultation publique est prévue. Un autre espace vert public est prévu plus à l'ouest.

L'aménagement pour se rendre à la passerelle n'est pas encore prévu, constate M[me] Chabot.

M. Normand acquiesce car il doit y avoir des acquisitions de servitudes.

M[me] Beaulieu parle d'un ancien projet de parc qui aurait été aménagé sous les lignes hydroélectriques, de Quatre-Bourgeois au chemin Sainte-Foy.

M. Normand n'est pas au courant de ce projet. Par ailleurs, la ville a eu l'autorisation du ministère des Affaires municipales concernant le règlement de contrôle intérimaire sur la protection des sources d'eau potables à partir du 20 octobre.

16-03-06 Fonctionnement

- **Correspondance et information**

M^{me} Lafond présente les numéros d'hiver et de printemps de la revue Urbanité, de l'Ordre des urbanistes du Québec.

Un courriel a été envoyé à tous les administrateurs concernant les documents de référence, SAD, Vision de l'arbre, Table de concertation vélo, etc.

M^{me} Lafond a préparé le calendrier des rencontres et les coordonnées des membres.

- **Précision concernant les correspondances avec la Ville**

M^{me} Lafond spécifie que si des membres ont des informations à recueillir ou souhaitent faire une correspondance à l'interne avec la ville, au nom du conseil du quartier, ils doivent communiquer d'abord avec elle.

- **Trésorerie**

M. Rouleau est à la recherche d'informations pour son rôle de trésorier, notamment pour obtenir le mot de passe du registre des entreprises.

Concernant les signataires des effets bancaires à la Caisse Desjardins, M. Pesant nous dit que tout est en règle.

RÉSOLUTION 16-03-02
Concernant le paiement pour la rédaction du procès-verbal de l'AGA du 26 avril 2016 et du procès-verbal du 24 mai 2016, sur UNE PROPOSITION de M^{me} Beaulieu appuyée par M^{me} Marion, il est

résolu unanimement d'accorder un montant de 160 $ à Lorraine Guay.

16-03-07 Divers

M^me^ Marion constate qu'il n'y a pas de trottoir du côté sud du chemin Sainte-Foy, entre de Mésy et Rougement. Elle a vu une personne marchant en équilibre sur la bordure, une sorte de sentier de vache. De plus, un nouveau bloc de logements débouche sur un talus sans trottoir, une situation inadmissible pour les gens qui montent ou descendent de l'autobus.

Un citoyen dit que cette situation perdure depuis longtemps, il faudrait que la ville achète une bande de terrain pour faire un trottoir.

M^me^ Marion propose aux membres d'aller voir la situation et de faire une proposition qui sera votée à la prochaine rencontre.

M^me^ St-Laurent dit que cela rejoint la sécurité des piétons et est d'accord pour faire une proposition.

M. Pesant dit que ce bloc de logements date de 2-3 ans et qu'il doit y avoir une raison expliquant qu'il n'y a pas de trottoir à cet endroit.

M. Normand répond que le chemin Sainte-Foy est un ancien chemin très étroit et qu'il n'y a pas de trottoir à plusieurs endroits.

M. Nadeau-Gauthier aimerait aller voir la situation et dit que cela pourrait faire partie d'une réflexion d'ensemble sur la sécurité des piétons et des cyclistes.

M^me^ Marion va préparer une résolution pour la prochaine rencontre.

M^me^ Marion propose de demander à la Ville de faire un parc avec le terrain avoisinant le CLSC. Le nouveau promoteur a déjà présenté un projet de condos qui n'a pas été réalisé.

Le terrain qui vaut un million appartient à un privé et a été décontaminé.

Les membres ne sont pas favorables à la proposition.

16-03-08 Questions et commentaires du public

Un citoyen dit que le terrain voisin du CLSC appartient au propriétaire de la pyramide. S'il ne veut pas vendre, faudrait-il que la ville exproprie le terrain?

Les membres aimeraient voir le procès-verbal de la présentation du projet du promoteur qui a fait l'objet d'une demande d'opinion. Le projet de 4 étages tenait compte de l'ensoleillement.

M^{me} Lafond va faire des recherches pour retracer le rapport de consultation publique.

16-03-09 Levée de l'assemblée

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, M. Pesant propose la levée de l'assemblée à 20h 33.

Claude Pesant, président

M^{me} Diane Marion, secrétaire